

COMPTE RENDU

Des délibérations du dernier Conseil Municipal en date du 11 mai 2011

Sous la Présidence de M. Michel OGÉREAU, Maire

Etaient présents : Ms. Yves REVEILLE, Bernard BOUTIN, Mme Marie-Thérèse LENAERTS, Adjoints, Ms. Jean-Pierre BARIL, Mme Agnès BOIVIN Daniel COURTOIS, François CORDIER, Jean-Pierre DARTEIL, Jean-Paul JUSTEAU, Stéphane LHUMEAU, Dimitri RABOUIN, Jean-Paul VIGNERON.

Était excusé : M. Marc MARTIN,

Travaux cimetièrre

La tranche n°1 concernant la réhabilitation de 40 tombes a commencé le 2 mai par les Pompes Funèbres BIDET. Six concessions ont été négociées par des familles profitant de l'entreprise sur place.

Les exhumations seront placées dans une crypte découverte à cette occasion sous la chapelle du cimetière et pouvant recevoir l'ensemble des ossements, tous classés et répertoriés sur un fichier qui sera consultable en mairie.

Appel d'offres voirie

Monsieur le Maire rend compte du résultat de l'appel d'offres pour travaux de voirie 2011.

L'entreprise ATP moins disante sera retenue pour les réparations de routes et de places publiques après notification de réserves calendaire et technique.

L'élargissement de la voirie de la Chesnaye à l'unanimité est repoussé d'un an, le conseil préfère pour cette année restructurer l'hydraulique des fossés en utilisant au maximum les emprises.

Vente atelier

Comme prévu au budget, l'atelier relais rue Maria Auger sera cédé à l'Atelier DIEMAKER FORM au prix de 1 euro.

Toutefois pour être en conformité avec la législation, la commune fournira l'expertise amiante et performance énergétique nécessaire à cette transaction (coût 355 euros).

Local technique

Les dossiers et plans nécessaires à l'appel d'offres pour le recrutement d'un bureau de contrôle et de services de sécurité ont été remis par l'architecte et envoyés aux entreprises spécialisées.

Le permis de construire a été remis en mairie pour signature et envoi à l'instruction de la DDT.

L'étude des sols est annoncée fin mai et la consultation des entreprises à partir du 6 juin.

La Sous-Préfecture a accusé réception de la demande de subvention dans le cadre de la DETR.

Une demande de subvention est également demandée à la Com Com.

Lotissement des Arpents

Monsieur le Maire rapporte sa récente rencontre avec M. Léon GUINOISEAU au sujet de l'acquisition de la parcelle C876 « Sous le cimetière » de 25 ares 90 et l'accord oral des parties sur la base de 6 € 10 le m². Contact sera pris avec le notaire Maître SAULNIER.

Divers

A l'invitation du Sous-Préfet Monsieur le Maire rapporte la nouvelle réglementation à compter du 1/05/2011 sur les risques parasismiques en matière de construction ainsi que des informations sur les phénomènes dus au retrait gonflement des argiles sensibles sur la commune ainsi que les risques consécutifs à la présence de termites.

L'entreprise JUSTEAU est invitée à entreprendre le nivelage des terrains proches du stade en respectant l'épandage des meilleures qualités de terre en surface.

Les travaux d'aménagement du bureau du maire sont confiés à l'entreprise JUSTEAU coordinatrice de différents artisans spécialisés, sous l'avis et le contrôle des adjoints.

La salle des loisirs a été examinée par une commission de sécurité officielle (gendarmerie-pompiers-administration) qui a rendu son avis favorable après travaux le 10 mai 2011.

Repas des anciens : Monsieur le Maire rapporte la réussite de cette manifestation du 7 mai et félicite Marie-Thérèse LENAERTZ pour son implication d'organisatrice dans l'animation.

Deux logements communaux sont disponibles : l'un à la mairie et au 1^{er} juillet au Presbytère, renseignements en mairie.

Fleurissement : l'arrivage des nouvelles plantations est prévu le 19 mai.

La SARL PALLUET –Ambulances Taxis à Gennes- souhaite exercer une licence de taxi sur notre commune. Une commission préfectorale se réunira en septembre à ce sujet. Avis général unanime à cette demande.

L'appartement de Monsieur DEVEMY, Impasse des Lauriers, sera rendu à Maine-et-Loire Habitat le 31 mai. Le mobilier a été proposé par le notaire à la commune qui triera les éléments présentant un intérêt social.

